



Caisse de solidarité envers les grévistes

La Confédération de la CGT a créé une caisse en solidarité aux grévistes mobilisés pour gagner une réforme des retraites plus juste et plus solidaire.

L'engagement dans la grève reconductible de nombreux secteurs professionnels donne confiance et espoir pour gagner l'abandon et un autre projet de réforme du système de retraite.

Si la première des choses est bien d'élargir et d'amplifier la mobilisation par la grève, l'aide financière apportée à celles et ceux qui sont en grève reconductible depuis plus de 40 jours est essentielle.

Dans ce cadre, le bureau de l'UFSE-Cgt a décidé de verser une somme conséquente à la caisse de solidarité. Le montant exact sera décidé lors de notre prochaine Commission Exécutive.

Nous vous invitons aussi à faire connaître cette caisse de solidarité et, si vous le pouvez, à apporter aussi votre soutien financier.

Vous pouvez, pour ce faire, participer :

- En ligne en cliquant sur [Solidarité Grévistes](#)
- Par chèque :

à l'ordre de « **Solidarité CGT Mobilisation** » adressé à :

"Confédération Générale du Travail Service Comptabilité"
263 rue de Paris
93100 Montreuil

- Par virement (informations bancaires dans le **RIB en téléchargement sur le site de la Confédération** <https://www.cgt.fr/actualites/france/retraite/mobilisation-solidarite/caisse-de-solidarite-envers-les-grevistes>)

Montreuil, le 13 janvier 2020